|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ministère de l’Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique****Université de Carthage****Ecole Polytechnique de Tunisie** |  sigleept | **وزارة التعليـم العالي و البحث العلمي****جامعـة قرطاج****المدرسـة التونسية للتقنيات** |



# Annonce

**Inscription en quatrième et cinquième Années de Thèse de Doctorat 2018-2019**

Le dernier délai la soumission des demandes de dérogation pour les inscriptions en quatrième et cinquième année de thèse de Doctorat est le **30 septembre 2018.**

Le dossier de demande de dérogation doit comporter :

1. Une demande de dérogation, dument remplie et signée lien 6.
2. Une attestation justifiant les raisons de la demande de dérogation signée par le Directeur de thèse.
3. Une copie des inscriptions de première, deuxième, troisième et éventuellement quatrième années de thèse.
4. Un rapport d’avancement signé par l’étudiant et par son directeur de thèse selon le modèle disponible sur le lien 4.
5. Deux photos d’identité.
6. Une fois la demande de dérogation est acceptée, l'étudiant doit apporter le justificatif du payement des frais d'inscription via le site : [http://www.inscription.tn.](http://www.inscription.tn/)

*Les doctorants justifiant d'une exonération des frais d'inscription doivent toutefois présenter un justificatif et payer la somme de 3,000 DT sur le site* [*http://www.inscription.tn.*](http://www.inscription.tn/)